

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

## ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION : IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone N° 46

### ABONNEMENT :

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.—	4.50	2.50
Etranger (envoi par N°)	24.—	13.—	7.50
(env. 3 N° de la semaine)	19.—	11.—	6.50
Bulletin officiel	4.50	2.25	1.20
Cpte de Chèques postaux N° II c 84			

### ANNONCES :

	Canton Suisse Etranger		
La ligne ou son espace	0.30	0.25	0.30
Réclame	0.50	0.50	0.50
S'adresser à PUBLICITAS, S. A., de Publicité ou au bureau du Journal.			

## A LOUER

une chambre meublée, indépendante, au 1er étage de l'Hôtel Suisse, à partir du 15 février. A la même adresse, 2 chambres et cuisine, mansardées. S'adresser à Mme Barman, av. gare, Sion.

## A remettre

magasin avec agencement. Très grand assortiment de marchandises. S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

## On cherche

jolie chambre meublée, ensoleillée et bien chauffée. S'adresser au bureau du journal sous P. S.

A vendre à bas prix un piano automatique en bon état avec 20 morceaux différents. S'adresser à Publicitas, S. A., Sion, sous P. 291 S.

## Piano électrique

à l'état de neuf, à vendre à bas prix, pour cause de fin de bail. S'adresser CAFE DE L'ETOILE, VILLENEUVE.

**Carottes et raves potagères** à partir de 10 kg. à 20 cts. le kilo, chez Frédéric Varone & Cie, en gare de Sion.

**Chez Meytain** A SION on trouve les meilleurs vins étrangers et les vins fins Moscatella, Porto, au plus bas prix. Téléphone 185.

## Oignons

Petits oignons de Savoie à replanter à Fr. 2.30 le kg. à prendre de suite ainsi que graines potagères, fourragères et de fleurs. Demander le prix-courant chez François GALLAY, grainier, Place du Marché, Vevey.

## Scories Thomas

au plus bas prix. FOURTEAUX, lin, sésame, arachide en pains et moulus. FARINES et GRAINS SON, RECOUPE Association Agricole, SION Téléphone 140.

## A. Magni

Commerce de Viande, Abattoir, GENEVE vous expédiera par quartier ou colis postaux : bœuf à bouillir, 1.40 le kg. bœuf à rôtir » 1.80 cœur de bœuf » 1.30 tétines fraîches » 0.70 graisse de rognon » 1.50 viande désossée pr. sauces 1.70 ouisse ou derrière pr. saler 1.60 Se recommande.

La fortune sourit aux acheteurs des

## LOTS

à fr. 1 de la loterie en faveur de l'Hôpital d'Aarberg. Sur chaque série à fr. 10, de suite 1 à 2 gagnants et billet privilégié avec lequel on peut gagner 50.000 francs 20.000 etc. Envoi contre remboursement avant le 1<sup>er</sup> février. Une tirage: 27 novembre Compte de chèque postal No III 847. Agence centrale à Berne. Passage de l'Écluse No 14.

## SAGE FEMME

M<sup>me</sup> Eberwein-Rochat Téléphone Mont-Blanc 48-80 1. Bd. James-Fazy, Genève

Le soussigné a l'honneur d'informer l'honorable public de Sion et des environs, qu'il a ouvert un

## Magasin de fournitures électriques

en tous genres Installations de lumière, Sonneries, Horloges électriques. Téléphone privé. Devis gratuits. Se recommande: Rue de Conthey, 20 DUNKEL.

### Grand choix de

## Costumes pour Bals masqués

Location à des prix avantageux chez Madame MORAND, Modes à Sierre. A l'occasion du BAL MASQUE donné par le Groupe Sportif, le 7 février, à SION, Mme Morand se tiendra à la disposition du public, le MERCREDI, 31 janvier, dès les 2 h. à 9 h. du soir, et éventuellement le jour du bal, dès les 14 h. au Café Industriel (petite salle) à Sion.

Le soussigné a l'honneur d'aviser ses amis et le public en général, qu'à partir du 1er février, il continuera l'exploitation de

## l'Hôtel et Café du Midi, Sion

de feu M. Charlot Spahr. Par des marchandises de 1er choix et un service soigné, il espère mériter la confiance qu'il sollicite. PAUL SPAHR-COUDRAY.

## Chalets Suisses

Construction de Chalets de toutes dimensions. Cottages, Maisonnets, Garages, Pavillons de jardins. Fabrication soignée et à des prix très avantageux. Plans et devis sur commande. — Références et renseignements gratuits. ED. MAIRE constructeur, Vaulion (Vaud)

## Pantet & Pfeifferlé

PRIMEURS Av. de la gare Maison Mutti, Sion Toujours en magasin: Choux-fleurs extra du Midi Choux de Bruxelles Chicorée frisée Celeris blanche et pomme Tous autres légumes aux plus bas prix du jour Livraison à domicile Téléphone 70 Se recommandent

## Conservatoire de musique de Genève

2<sup>me</sup> SEMESTRE 1922/1923 Les inscriptions pour le second semestre seront reçues à la direction, les vendredis 26 et samedi 27 Janvier, de 9 h. à midi. On peut s'inscrire aussi par lettre dès maintenant. Examens d'admission le lundi 29 Janvier. Ouverture du second semestre le vendredi 2 Février.

Graines potagères, fourragères et de fleurs. Engrais, insecticides Outils et matériel horticoles. Prix-courant franco sur demande MARET BOLLIN & CIE SAXON

## Pour une petite dépense, une grosse économie

Les tissus sont très chers, le Nettoyage chimique est bon marché Sans les déformer, sans en altérer les couleurs, il vous rend comme neufs tous les vêtements défranchis, les tapis ou tentures, qu'ils soient de laine, de soie ou de coton. Profitez de ce précieux avantage qui vous fait réaliser une sérieuse économie. Teintures en toutes nuances. Spécialité de noirs pour deuils Adressez-vous à la Grande Teinturerie de MORAT et LYONNAISE de Lausanne ou son représentant à Sion: Mme Sixt-Cornaz, ngle. r. de Conthey

Actuellement aux Magasins E. Géroudet & Fils, Sion VENTE ANNUELLE DE BLANC Lingerie pour Dames et Messieurs Occasions!! 10% Occasions!! d'escompte au comptant Les articles affichés sont nets sans aucun escompte. Voyez nos vitrines

Les boissons alcooliques sont nuisibles pour l'homme, le café colonial et le thé ne le sont pas moins. La ménagère intelligente se sert donc uniquement du café de malt Kneipp-Kathreiner, produit sain et nutritif, bon pour chaque estomac et pour n'importe quel âge. Faites-en l'essai!

Pension de famille au sommet du Grand-Pont, N° 2, SION — Vis-à-vis de la Boulangerie Richard Bonne pension à prix très modéré Restauration à toute heure Se recommande CREMONESI, tenancier

DITTA CARLO PEREDA-CHIASSO (Tessin) FILIALE FABBRICA TABACCHI BRISSAGO-Brissago Spécialités: Cigarettes Virginia Scellissimi-marque MORETTO, Fondéeur TOSCANI - marque MONDIAL - 1847. Tabac à fumer Kentucky Basilea. Demandez OFFRES et ÉCHANTILLONS - Offerten und Muster verlangen.

Teinturerie ROCHAT S. Lausanne Teinture et lavage chimique de tous vêtements, Tapis, Rideaux, Couvertures NOIRS DEUILS tous les jours Teinture des fourures du Pays Teinture fine à l'échantillon de tous costumes ou toilettes du soir. Dépôt: SION: Mme IN ALBON, Lingerie fine, Grand-Pont

ARBRES FRUITIERS de choix, en tous genres, et d'ornement Rosiers, plantes vivaces, etc. Pépinières BOCCARD Frères POMMIER — Petit-Saconnex — GENEVE ENTREPRISES de Parcs, Jardins, Tennis Téléph. MONT-BLANC 36-15. Catalogue franco

Attention Grande baisse des viandes Bœuf à bouillir, 1er choix à Fr. 1.— et 1.50 le kg. Bœuf à rôtir, 1er choix » 1.50 et 1.80 » Bœuf salé, 1er choix » 1.50 et 1.80 » Tripes fraîches » 1.50 le kg. Belles poitrines de mouton » 1.50 » Gros veau » 1.80 » Graisse fondue ou non » 1.50 » Viandes pour saler Quartiers de devant 60 à 100 kg. à Fr. 1.40 le kg. Quartiers de derrière 70 à 100 kg. » 1.80 » Tétines fraîches » 0.80 » ChARCUTERIE Saucissons mi-porc à Fr. 3.80 le kg. Excellentes saucisses fumées » 1.80 » Cervelas et gendarmes » 2.20 la dx. Boucherie-Charcuterie HENRI HUSER S.A., LAUSANNE Téléphone 31.30

Maison de commerce salaisons et conserves demande Representant pour le canton du Valais. Offres: CASE POSTALE 2780 LUGANO. Chauffeur marié, connaissant réparations, cherche place, pour auto ou camion. Certificats à disposition. S'adresser au bureau du journal. Nous sommes acheteurs d' Echalas méléze rouge et blanc, 1 m. 45. BLAN-DIN, BRIFFAUD & Cie, 3, rue de la Scie, GENEVE. Sage-femme M<sup>me</sup> Giroud 5. Place du Molard, GENEVE Pension, consult. tous les jours. Prix modérés. Téléphone: Stand 66-96

Knorr Fleur d'avoine, l'aliment indispensable aux enfants GRANDE VENTE DE SOCCUES Socques en boxcaif doublées agneau N° 27-30: 8.80; 31-36: 9.80; 36-42: 11.80 Socques en box, doublées agneau N° 27-30: 6.90; 31-35: 7.90; 36-42: 9.80 Socques en croûte, doublées feutre, 40-48: 9.80 Socques en croûte, non fourrées, 40-48: 8.80 Socques petit cirée s. 1 forme: 22-25: 1.95, 27-30: 2.75; 31-33: 3.25; 39-42: 3.75 Sabots mousquetaires, 36-39: 7.25; 40-48: 8.50 Bottes socques 40-48: 16.50 Envoi contre remboursement. Franco à partir de Francs 10.— Demandez notre catalogue illustré Grande Cordonnerie J. KURTH, Cours de Rive 1, GENEVE.

Grande baisse sur la viande bovine Rôti, ulsse, fr. 1.— et fr. 1.20 le demi kilo. Boui devant 80 cts et 90 ct. le demi kilo. Envoi au détail ou par quartier Boucherie BOVEY, Université 11, Lausanne. Téléphone 88.85

Madame B. Marguet-Stainer, Bex, Téléphone 129 spécialiste pour les maladies du cuir chevelu (méthode de l'Institut Pasche de Vevey) se rend à SION à partir du 1er janvier pour tous les soins concernant l'hygiène de la chevelure. S'adresser directement auprès de la soussignée

Grande baisse sur le prix des viandes BOUILLI, le kg. fr. 1.35 ROTI, le kg. 1.75 COEUR, le kg. 1.25 GRAISSE ROGNON, kg. 1.50 Boucherie Rouph Rue de Carouge, 36 bis, — GENEVE — Téléph. Stand 2059.

FAIBLESSE GENERALE Ce n'est pas seulement bon C'est merveilleux! Voilà ce que nous disent chaque jour tous ceux qui ont fait usage de notre Régénérateur Royal Le Roi des Fortifiants à base de jaunes d'œufs frais et d'extraits de viande associée à des toniques puissants Son assimilation parfaite fait reprendre rapidement le poids et les forces. S'emploie pour adultes et pour enfants. Spécialement recommandé dans les cas de Faiblesse générale, Manque d'appétit, Mauvaises digestions, Maux de tête. Pour guérir rapidement Anémie, Chlorose, Neurasthénie et toutes maladies causées par le surmenage physique, mental, prendre le Régénérateur Royal Ferrugineux en vente à Martigny à la Pharmacie Morand Expédition par retour du courrier La grande bouteille 8 fr. — La grande ferrugineuse 9 fr. DEPOTS: Monthey: Pharmacie de l'Avenue. — St-Maurice: Pharmacie L. Roy. — Sion: Pharmacie J. Darbellay et Pharmacie Zimmermann. — Sierre: Pharmacie Antille.



L'occupation de la Ruhr et ses conséquences

Le gouvernement allemand a lancé un ordre de grève générale aux cheminots et aux employés de postes et téléphones...

D'après les journaux, les autorités occupantes possèdent tous les moyens pour parer aux événements et dominer définitivement la situation dans la Ruhr.

A Munich, la situation est très tendue.

Des bandes de jeunes gens venant des divers points de l'Allemagne se sont dirigés vers Munich avec l'intention de s'enrôler dans les formations nationalistes.

La police allemande a arrêté dans une gare des environs de Leipzig, 800 hommes qui s'appretaient à prendre le train pour Munich.

Les nationalistes, à la suite des pourparlers avec le gouvernement bavarois, ont obtenu l'autorisation de manifester librement.

Des télégrammes annoncent qu'un très grand nombre de manifestants sont arrivés dans la capitale bavaroise.

Cette activité des formations nationalistes a brité la préparation d'un mouvement fasciste dont le résultat reste douteux.

Le journal communiste la « Rote Fahne » publie des documents tendant à prouver que la Reichswehr aurait cédé des équipements aux formations nationalistes.

Il est possible que l'attitude de certains contingents de la Reichswehr ne soit pas très nette, mais il n'y a pas lieu d'attribuer actuellement une importance exagérée aux conséquences que pourrait avoir un mouvement fasciste.

L'état de siège a été proclamé en Bavière. Les cortèges et rassemblements en plein air ne sont pas autorisés.

SUISSE

Chemins de fer fédéraux

Pour remplacer Joseph Orpizewski, ingénieur décédé à Fribourg, le 2 décembre, à 78 ans, la Direction du 1er arrondissement des chemins de fer fédéraux a nommé chef de la IVème section du service de la voie M. Léon Fonjallaz, ingénieur, chef de la VIIème section, à Brigue.

Convention commerciale avec l'Italie

Le traité de commerce italo-suisse a été signé samedi matin à Zurich.

Du côté italien ont signé: MM. le directeur général des douanes Lucio; le directeur général di Mola; Silvestri; prof. Marescalchi Carlucci.

Du côté suisse: MM. Alfred Frey, conseiller national; prof. Laur; le secrétaire général Wetter; le directeur général des douanes Gassmann.

Le traité entrera en vigueur le 20 février. Il est conclu pour un an avec délai de dénonciation de six mois.

Le traité et le message s'y rapportant seront soumis aux Chambres fédérales cette semaine.

Le feu au Gymnase de La Chaux-de-Fonds

Dimanche matin, le feu s'est déclaré au Gymnase de La Chaux-de-Fonds.

Grâce à l'intervention rapide des pompiers, l'incendie a été maîtrisé en 3/4 d'heure.

On croit que le feu a été provoqué par un chalumeau laissé dans une armoire de l'école d'art.

Les combles, notamment une salle de bijouterie, sont détruits. Les dégâts sont évalués à environ 80,000 francs.

La fin d'un asile

Les circonstances actuelles obligent le comité de l'Asile de Cressier de fermer sa maison; les jeunes filles seront placées dans d'autres asiles ou chez des particuliers.

La réduction des taxes des C.F.F.

La commission permanente des C. F. F. a achevé la discussion du rapport de la direction générale concernant la réduction des taxes. Elle a adopté définitivement, à l'intention

du conseil d'administration, les mesures suivantes, dont l'entrée en vigueur aurait lieu le 1er mai:

- a) Réduction de 20 à 10% de la majoration sur le tarif grande vitesse adopté pour l'établissement du tarif bagages et express. b) Réduction de la taxe minimum pour les bagages ou colis express de 80 cent. à 60, ainsi que sur les marchandises de 60 cent. à 50.

Malgré l'incorporation des chemins de fer rhétiques dans le réseau sur lequel les abonnements généraux sont valables, le prix de ces abonnements ne subira pas de majoration au 1er mai 1923.

En outre, le conseil d'administration est saisi d'une proposition tendant à ajourner sa décision définitive sur la nature et l'importance de nouvelles réductions de tarifs jusqu'au moment où la direction générale aura présenté des rapports sur ce point.

- a) Rétablissement d'une réduction de taxes pour les voyages aller et retour sur les billets simples (avec modification de la durée de validité), sur les billets d'écoles et de sociétés et sur les billets circulaires à parcours fixe; b) Rétablissement de la proportion qui existait avant la guerre entre les taxes de simple course correspondant aux différentes classes;

De plus, la commission permanente a approuvé le rapport et les propositions de la direction générale touchant la suppression ou la réduction d'une majoration de distance pour les parcours effectués sur l'ancienne ligne du Gothard.

La proposition présentée au sujet de la reconstruction financière de la Société du chemin de fer des Alpes bernoises Berne-Lötschberg-Simplon, a également rencontré l'agrément de la commission.

LA QUESTION DES ZONES

Le groupe genevois de la « Nouvelle Société helvétique », réuni le 16 janvier courant pour discuter la question des zones a pris la résolution suivante:

- a) Rappelant et appuyant la procédure d'arbitrage préconisée par le Conseil des délégués à Olten, des 27-28 mai 1922; b) Demandant que la discussion de ce problème vital pour l'avenir du pays soit maintenue sur le terrain national à l'exclusion de toute sympathie étrangère.

décide, à l'unanimité des votants, de recommander aux électeurs le rejet de la convention du 21 août 1921, abrogeant le régime spécial des petites zones de 1815-16.

L'assemblée des délégués de la N. S. H. réunie à Olten, les 27-28 mai 1922 s'était prononcée pour le rejet de la Convention des zones, en décidant d'appuyer le referendum, à la ratification des groupes, cette résolution a été confirmée à une forte majorité.

Les voix se répartissent comme suit contre la convention: 498; pour: 85.

Canton du Valais

Automobilistes

Le Service des Automobiles de l'Armée cherche des sous-officiers d'infanterie, sachant conduire et ayant quelque notion de la partie technique de l'automobile, pour faire, comme volontaires, la première école de recrues organisée pour automobilistes.

Manne fédérale

Un subside fédéral du 20% des frais de la construction d'un chemin au « Flaschenwald », commune d'Albinen, a été accordé au canton (devis 75,000 frs., maximum 15,000 fr.)

Accident mortel

Un nouvel accident vient s'ajouter à la liste des victimes du travail. Au chantier de M. Henri Caron, près Saillon, l'ouvrier Florian Grange, de Fully, âgé de 24 ans, célibataire, seul soutient d'une mère âgée, a été tué net par la chute d'une motte de terre gelée.

Une conséquence de l'électrification des C. F. F.

L'administration des télégraphes et téléphones procède actuellement à la pose d'un grand câble interurbain et souterrain de Lausanne à Martigny. Les travaux sont terminés jusqu'à St-Maurice. Le dernier tronçon Saint-Maurice-Martigny va être entrepris.

La pose de ce câble est nécessitée par l'électrification des C. F. F. ligne du Simplon. Les lignes téléphoniques et télégraphiques actuelles, placées de chaque côté de la voie, trop près de l'installation à haute tension du chemin de fer électrifié, doivent être supprimées.

Promotions militaires

Avec brevets du 31 décembre 1922, le Conseil fédéral a procédé aux promotions suivantes:

- Cyclistes. — Au grade de lieutenant, le sous-officier Lonfat Louis, Charrat. Cp. cycl. 1. Mitrailleurs de montagne. — Au grade de lieutenant, les sous-officiers: Lathion Alexandre, Nendaz, Cp. mitr. mont. II/6; Favre Antoine, Sion, Cp. mitr. mont. II/6; Closuit Pierre, Martigny, Cp. mitr. mont. I/6. Dentistes. — Au grade de capitaine: le 1er lieutenant de Rivaz Paul, Sion. R. J. mont. 6. Service de santé. — Au grade de capitaine-médecin, le 1er lieutenant Marcel Pierroz, de Martigny, Cp. san. VI/1. Service vétérinaire. — Au grade de 1er lieutenant, le lieutenant Défago Clovis, Val d'Illiez, Batr. mont. 1.

Un parc national en Valais

La Société d'Histoire naturelle du canton de Vaud a récemment entendu un rapport de M. Ernest Wilczek, professeur de botanique à l'Université de Lausanne, au sujet de l'établissement d'un second parc national dans la Suisse romande.

M. Wilczek a donné une série de conférences qui lui ont permis de recueillir pour le but qu'il se propose la coquette somme de 7500 francs.

Il estime que ce parc devrait être aménagé en Valais, dans la vallée de Conches ou dans la région du Haut-de-Cry.

L'électrification des chemins de fer

Nous apprenons que la commission permanente des chemins de fer a autorisé la direction générale à adresser une requête au Département fédéral des chemins de fer pour que celui-ci examine si la Confédération ne pourrait pas accorder une subvention de 60 millions de fr. pour activer l'électrification du réseau et pour permettre d'occuper des chômeurs.

Le meurtre de Conthey

Le jugement du tribunal cantonal vient d'être rendu: c'est presque intégralement, la confirmation du jugement de première instance. 4 accusés sont condamnés à des peines variant de trois à quatre ans de réclusion.

Le visa des passeports

Le Conseil fédéral a répondu à une demande de M. Seiler, conseiller national concernant le visa des passeports, en particulier pour l'Italie, que le moment n'est pas encore venu de supprimer le visa des passeports parce que l'équilibre du marché du travail en Suisse n'est pas encore rétabli.

Le prix des fruits

Selon le dernier rapport de l'Union suisse des paysans, le prix des fruits se maintient très bas cet hiver. Les stocks de cette année sont grands et l'exportation à l'étranger est faible.

Les prix de gros pour les fruits de table varient actuellement entre 10 et 15 frs. les 100 kg.

INSPECTORAT CANTONAL DU FEU

RISQUES D'INCENDIE — DOMMAGES CAUSÉS — MESURES DE PROTECTION

Plus que dans tout autre canton confédéré, le service du feu et l'observation des prescriptions sur la police du feu présentent un des facteurs essentiels de la vie économique de notre population valaisanne.

Nulle part en Suisse, les incendies ne présentent d'aussi gros dangers qu'en Valais. Une très grande partie de nos villages sont construits en bois. Un nombre assez important de constructions sont encore aujourd'hui couvertes en tavillons.

Les catastrophes les plus récentes d'Euseigne, Gampel, Chalais, Charrat-Vison, Rangogne Agaren, Wiler et autres, à elles seules devraient décider toutes les autorités à ne rien négliger pour épargner à leurs administrés de semblables sinistres.

La récapitulation des dommages causés par les incendies pour la période de 1913 à 1921, selon la statistique établie à cet effet par

l'Inspectorat cantonal du feu nous démontre qu'il y a eu en Valais, en moyenne, pendant ces 9 ans, francs 424,823 de valeurs anéanties par le feu, dont fr. 234.390 soit 55%, n'ont pas été couverts par l'assurance.

Notre population n'est pas encore pénétrée de la grande utilité de l'assurance contre l'incendie. L'assurance partielle contractée est encore pour une grande partie défectueuse, surtout pour les campagnards qui assurent le plus souvent en-dessous de la valeur réelle.

On rencontre bien souvent l'opinion singulière qu'une fois l'assurance introduite partout tant pour les bâtiments que pour le mobilier, les sacrifices pour le service du feu et l'observation des prescriptions sur la police du feu pourraient être restreints.

Dans tous les pays et dans les autres cantons suisses, où l'assurance contre l'incendie est mieux connue, les efforts dans ce domaine se multiplient d'année en année. Il y a un intérêt tout particulier pour nous d'en faire autant. Par suite des prix élevés qui ont été payés pendant la guerre pour le bois, nos forêts, déjà passablement épuisées, ont été exploitées outre mesure.

Le campagnard valaisan qui aime la simplicité, se contente bien souvent de logements étroits et sans aucun confort. Un bâtiment simple, par exemple, taxé à fr. 10,000 ou une part de bâtiment taxée à fr. 5,000 suffisent à une famille. En cas d'incendie, les propriétés ne pourraient pas reconstruire leurs logements, s'ils sont assurés, avec les indemnités touchées.

Le peuple valaisan, est si souvent victime des éléments de destruction, tels que les avalanches, les éboulements, les inondations, etc. Ne faudrait-il pas unir nos efforts pour lutter contre le feu, dont nous pouvons limiter les effets par un service bien organisé et une observation stricte de la police du feu.

Une erreur s'est glissée dans la copie de l'arcale sur l'Inspectorat cantonal du feu, paru dans notre dernier N° Voici le texte corrigé: « En vue d'éviter une nouvelle revision de la loi qui pourrait devenir nécessaire avec le temps, par suite de circonstances analogues à celles mentionnées ci-dessus, le taux « minimum » est fixé à 2 pour mille ».

Propos valaisans

Croyez-vous aux revenants? — Moi, non? — Comment, vous ne croyez pas aux apparitions extraordinaires, dont nos Légendes font mention, à chaque page du Livre de notre histoire nationale? — Moi, non! — Encore? Vous doutez-vous donc des dragons monstrueux, des rondes infernales, des apparitions diaboliques, des chalets hantés et des bruits de voix que l'on entend sortir, le soir, des profondeurs des gouffres, quand la lune fait glisser sa trame d'argent sur les glaciers, témoins, chaque nuit, de l'expiation des âmes repentantes mais non encore pardonnées? — Certainement, j'en doute, comme il est permis de douter de tous les produits de l'imagination populaire, qui prend ses désirs pour des réalités, et des troupeaux de moutons en marche pour un défilé nocturne des troupes de Belzébuth!

Voici l'histoire en question. Vous la jugerez comme bon vous semblera. Quant à moi je ne concluerai pas, car je suis dans l'impossibilité de la faire, momentanément du moins. Un soir donc, de la semaine dernière, à la chute du jour, je prenais la direction de Savèze. Le froid était vif, le ciel découvert et la neige craquait sous mes pas, avec ce bruit particulier qui est très agréable et qui vous tient compagnie. J'avais légèrement dépassé l'église des Capucins, quand je m'entendis appeler distinctement par mon nom. Je me retournai aussitôt. Personne! je marchai quelques minutes à reculons, pour inspecter le chemin parcouru, jusqu'au moment où, persuadé d'avoir été le sujet d'une hallucination, je repris ma marche en avant. Arrivé à l'angle du mur qui finit au bas de la côte, dont j'aborda la première rampe, je fus littéralement cloué sur place par la voix déjà entendue. Elle m'inter-

pellait comme précédemment, sans qu'il fut possible de concevoir le moindre doute. Je fis demi-tour, et à ma grande stupefaction, je dus constater que j'étais encore seul. L'aventure devenait fréquente. Je me tenais sur mes gardes, quand tout à coup, j'aperçus à mon côté gauche, un individu bizarre que je ne connaissais pas, et que je n'avais vu surgir de nulle part. Il me tapa familièrement sur l'épaule, en me disant: « Eh bien! mon ami, comment allez-vous? »

Je fus tellement surpris que je répondis machinalement, à la façon d'un phonographe: « Pas mal, merci, et vous? » — « Allons, tant mieux, je suis très heureux de vous savoir en bonne santé. La santé est un bien précieux, mais, dites-moi, êtes-vous content de votre sort? » — « De quel sort, répartit-il du ton d'un homme peu rassuré. — « De votre sort, c'est-à-dire de votre situation comme citoyen sédentaire, comme électeur, comme contribuable, par exemple ».

Je regardai mon étrange compagnon à la dérobée. Il marchait sans aucune peine. Son corps paraissait impalpable, chacune de ses paroles me produisait l'effet d'un coup de marteau sur les tempes, et quand sa main me frôlait, j'éprouvais une sensation qui n'était pas une brûlure, mais dont je conservais une douleur aiguë, impossible à analyser. Je n'étais pas du tout à mon aise. Devant nous, la ville de Sion commençait à scintiller pendant qu'un brouillard glacé tombait sur nos épaules. Mais, lui, n'avait pas l'air de s'en apercevoir.

— Oh!, comme citoyen je ne me plains pas mais comme contribuable...

— Ah! oui, les impôts! Que voulez-vous? Les villes sont comme les bons parents qui préparent l'avenir de leurs enfants. Elles se font donner toutes les économies de leurs administrés, pour que ces derniers ne les dépendent pas inutilement. Et puis on vous crée encore de multiples petits ennemis! On vous inflige des compteurs à gaz, des compteurs électriques, des compteurs à eau, des compteurs kilométriques, des conteurs d'histoires à dormir debout, si bien que vous en avez finalement plus que votre compte. C'est entendu! On va, de plus, taxer les chats, les pianos, les musiques à bouche, les vieux garçons, les vieilles filles, la fortune que vous avez, celle que vous n'avez pas, celle que vous pourriez avoir, pour finir par taxer les taxateurs eux-mêmes sur la base de leurs taxations. Ah! l'impôt! Croyez-moi, mon ami:

L'impôt est comme une île escarpée et sans bords. Votre argent est dedans, mais vous êtes dehors! Je ne savais plus quelle contenance tenir. Nous nous étions arrêtés à mi-côte et je contempiais, en écoutant mon compagnon, le paysage nocturne qui s'étendait à mes pieds.

— Mais enfin, continua-t-il, pourquoi ne se contente-t-on pas de vous importuner — c'est nécessaire, j'en conviens, mais peu agréable — sans venir nous importuner nous-mêmes! Je le regardai. Il avait disparu, je n'entendais plus que sa voix. Je me pris à grolotter.

— Oui, nous-mêmes! Qu'avons-nous fait au Conseil communal, je vous le demande un peu! Ne sommes-nous pas gentils, dociles, tranquilles, muets, quoi qu'il arrive et quoi qu'on fasse? Avons-nous cabalé, fomenté des complots, lancé des écrits satiriques ou incendiaires? Peut-on nous reprocher des alliances politiques dangereuses pour l'avenir de notre pays! Qu'en dites-vous, mon ami, qu'en dites-vous? Pourquoi nous persécuter? Pourquoi?

— J'en dis... j'en dis... Je ne sais vraiment pas qu'en dire! Je ne comprends pas... Je suis un peu dépayré... Brrr!... comme il fait froid, ce soir, soupirai-je tout à coup, vous ne trouvez pas?

Il ne répondit pas à ma question et pourtant j'espérais ainsi détourner la conversation, et rentrer rapidement en ville, avec ou sans mon compagnon. Mais j'en fus pour mes frais. Il me saisit alors par le bras.

— Oui, vous dis-je, ils veulent — vous m'entendez! — ils veulent sans aucune raison valable, sous l'ombre d'une raison — car les ombres, je les connais, et s'il en existait une seule, je l'aurais aperçue — ils veulent, au mépris de droits incontestablement acquis, de droits sacrés, Monsieur! de droits imprescriptibles dans tous les pays et sous toutes les juridictions, ils veulent — croyez-m'en sur parole — ils veulent opérer notre transfert!

— III! — Oui, Monsieur, notre transfert! Mais, soyez tranquilles, nous ne nous laisserons pas faire! Nous soulèverons la ville! Nous en appellerons à la justice! Nous remporterons finalement la victoire! Qu'on nous passe payer un impôt spécial nous accepterons, puisque l'argent est rare et les contribuables peu nombreux. Mais pas autre chose!

Ah! si jamais ils parvenaient à leurs fins — vous m'entendez, Monsieur! — ils n'auraient pas fini de rire! Tous les soirs, nous reviendrons — remords tangibles, remords vivants, si l'on peut dire — nous reviendrons en files interminables, leur reprocher leur décision. Et dès ce jour le sommeil réparateur s'enfuirait de leurs paupières, alourdissement par le poids du remords. Qu'on ne ménage pas les vivants, quand c'est nécessaire pour le bien du pays, soit, mais qu'on laisse les morts dormir en paix dans les tombes demeurées, où des mains pieuses ont déposé leur dépôt. Adieu, mon ami, rentrez en ville, et ne grolotez pas ainsi! Je ne suis pas un mort, je ne suis pas un fantôme: je suis la voix du souvenir!

Je m'arrêtai, les deux coups de minuit tintèrent à la Cathédrale. Je m'efforçai de regagner ma demeure, mais de temps en temps, je jetais un regard inquiet à mes côtés, car de craignais de revoir encore la silhouette étrange qui m'avait escorté sur la route de Savèze et dont il m'est impossible de donner ici une description, même approximative, tant j'ai peur d'avoir été victime d'une hallucination. Agricola.



Chronique séduoïse

Ligue antituberculeuse et œuvre d'assistance aux enfants nécessiteux et malades

L'Assemblée générale de la « Ligue antituberculeuse et Oeuvre d'assistance aux enfants nécessiteux et malades » est convoquée pour Jeudi 1er février prochain, à 6 heures du soir à la Salle du Grand Conseil, Maison de Ville, à Sion, avec l'ordre du jour suivant:

- 1. Lecture du protocole. 2. Rapport de gestion. 3. Lecture des comptes. 4. Rapport des contrôleurs des comptes. 5. Décharge au Comité. 6. Propositions du Comité au sujet de l'assistance aux nourrissons à domicile. 7. Propositions du Comité pour travaux de réparations au bâtiment de la Colonie. 8. Propositions individuelles.

Toute personne qui s'intéresse à l'assistance des nourrissons est priée d'y assister. Le Comité.

Club alpin

La course du groupe de Sion à Bretaye, aura lieu les 3 et 4 février prochain. Un programme détaillé sera publié ultérieurement.

Les membres du groupe qui doivent prendre part à la course sont priés de s'annoncer chez M. Fernand Gaillard jusqu'à jeudi soir.

Cours de vinification

On nous écrit: Le cours de vinification organisé par le Département de l'Intérieur et qui s'est terminé samedi dernier, a été suivi par 75 participants. Cette nombreuse fréquentation est une preuve évidente de l'utilité de ces cours et démontre clairement que la question de vinification rationnelle éveille de plus en plus le vif intérêt des viticulteurs et encaveurs.

En effet, les principes des différents traitements des vins, qui jusqu'à ces dernières années n'étaient guère connus que de quelques privilégiés, sont vulgarisés, grâce à ces cours, pour le plus grand bien de notre économie viticole. Chaque participant a pu apprécier à sa valeur l'enseignement clair et précis, donné par M. Dr Tonduz, Chef de la Division de chimie à la Station fédérale viticole de Lausanne, et par MM. Zurbruggen et Wuilloud. M. Ruegger, régisseur des caves de l'Hôpital de Vevey dirigeait les démonstrations pratiques.

Le Département de l'Intérieur mérite d'être félicité pour l'organisation de ces cours donnés alternativement dans tout le vignoble et de plus en plus appréciés parmi tous ceux qui s'intéressent à la vinification.

Bal masqué du groupe Sportif

Les personnes, qui, au dernier moment se sont décidées à participer au bal masqué (privé) organisé par le Groupe Sportif pour le 7 février prochain, sont avisées qu'un dernier délai de cinq jours, expirant jeudi 1er février, à 8 h. du soir, leur est encore accordé pour répondre à l'invitation qui leur a été faite. Passé ce terme, la finance d'inscription sera majorée.

Nous avisons en outre les intéressés que nous avons engagé pour cette soirée l'Orchestre Pilet, de Lausanne, ce qui réjouira certainement les amateurs de bonne musique; le concours personnel de M. Charles Pillet, chef d'orchestre à Lausanne nous est assuré. (Pour les costumes, voir aux annonces). Le Comité.

Chronique Sportive

Les concours de ski de la garnison de St-Maurice à Bretaye

1re journée. — Samedi, par un temps et une neige incomparable à eu lieu la première journée des concours. Le spectacle est merveilleux.

Feuilleton de la « Feuille d'avis » N° 32

La Peur de l'Ombre

Hélas! maintenant jamais plus ils ne seraient ensemble. Jamais plus Jacqueline ne pourrait lui dire que son amour était maintenant la seule chose qu'elle désirait. Et ses larmes recommençaient intarissables.

En ce début de novembre, elle fut vraiment terrassée, vraiment accablée sous le fardeau. Elle devint si pâle que le médecin s'inquiéta et lui ordonna le repos. A ce moment heureusement, Mme de Gercé ayant ramené à Genève son bébé un peu rétabli, revint avec Mlle Irène s'installer à Vallombreuse et Jacqueline connut un peu de répit. Elle resta davantage chez elle, mais sa belle-mère la réclamaient sans cesse et elle devait traverser deux fois par jour le parc déjà couvert de neige. Le samedi seulement, elle ne passait point la journée au château et se consacrait au soin de l'église.

Elle aimait à prier maintenant. Elle implorait sans cesse la divine Providence, afin d'obtenir un improbable bonheur. Mais, à force de voir les siens autour d'elle accepter la mort d'Yves comme un fait accompli, l'espoir s'éteignait en elle et si elle demandait encore à la Vierge de savoir enfin quelque chose, elle n'osait plus demander le retour de son mari. Mais elle aurait voulu connaître les détails, savoir où il reposait et l'idée la hantait de cette tombe qu'elle pourrait peut-être, un jour, visiter. Elle n'espérait plus que cela désormais. L'a-

leux, le ciel, d'un bleu intense, tranche avec la blancheur de la neige, l'atmosphère est des plus pures.

La journée a été remplie par le concours des patrouilles qui ont pris le départ à midi pour une course de 12 km. Les colonels Grosselein, commandant des fortifications, Budel, chef d'arme de l'artillerie, Bujard, Castan et Bergier assistaient au départ.

Les résultats sont les suivants:

- Elite: 1. Cgnie sapeurs de fort. 3, en 1 h. 10 m. 26 sec. (sergt-major Bormand, apptés Guillaume et Solioz, sap. Guillaume et Savioz). 2. Garde des forts, en 1 h. 13 m. 52 sec. (capitaine Mamin, sgt-major Praz, cpl Pochon soldats Michel et Ducret). 3. Garde des forts en 1 h. 3 m. 4 sec. (sgt Zweickart, appté Oberst, soldats Longchamp, Cherix et Kaestli). 4. Cgnie art. de fort. 14 A. en 1 h. 29 m. 25 sec. (lieut. Senn). 5. Cgnie carab. II-6, en 1 h. 29 m. 33 sec. (lieut. Brun). 6. Cgnie art. fort. 12; 7. Groupe de mitr. 3; 8. Cgnie de pionniers fortresse; 9. Cgnie carabiniers II-6; 10. Cie d'art. fort. 16; 11. Cie carabiniers II-6.

Landwehr: 1. Garde des forts, en 1 h. 40 m. (adj. sous-off. von Almen; Sgt Praz; appté von Burg, appté Richard et Rapin). 2. Bat. inf. 167, en 1 h. 32 m. 2 sec. (lieut. Rosset).

Après la distribution des prix, le colonel Grosselein offrit à M. Michaud, directeur du Bex-Gryon-Villars, un souvenir tangible de la reconnaissance de la garnison de St-Maurice.

La deuxième journée, dimanche, a été aussi réussie que la première, avec un programme plus varié.

Voici les résultats de cette journée:

- Obstacles (28 participants): 1. soldat Michel 2. pionnier Jaccard; 3. appté Guillaume; 4. caporal Pochon; 5. sergent-major Bormand; 6 et 7 ex aequo, capitaine Magnat et adj. Coulot; 10. can. Guinand; 11 et 12 ex aequo, dant s.-off von Allmen; 8. soldat Ducret; 9. cpl. appté Carrera, sap. Guillaume; 13 et 14 ex aequo, capitaine Tauxe et appté Solioz.

- Vitesse (24 participants): Elite: 1. Can. Guinand; 2. soldat Michel; 3. cp. Pochon; 4. can. Zufferey; 5. appté Solioz; 6. sold. Ducret; 7. sergt. Zweickart; 8. sergt.-major Praz Pierre; 9. soldat Kaestli; 10. can. Zufferey Ignace; 11. mitr. Moreillon; 12. sap. Savioz.

- Landwehr: 1. Appointé Guillaume; 2. sergent-major Bormand; 3. sergt.-major Praz Jean; 4. appointé Rapin.

- Saut (15 participants): 1. ex aequo, pion. Jaccard et can. Guinand; 2. sergt.-major Bormand; 3. sold. Michel; 4. sap. Savioz; 5. ex aequo caporal Coulot et sold. Ducret; 6. ex aequo, fourriers Cotting et de Haller; 7. caporal Pochon.

- Style (16 participants): 1. soldat Michel; 2. sergent-major Bormand; 3. can. Guinand; 4. sergent-major Praz Jean; 5. appté. Carrera; 6. appointé Solioz.

Echos

Mme Trotsky N° 2

D'après le « Daily Mail », Mme Trotsky aurait répudié, il y a quelque temps, sa première femme, juive comme lui — on sait que ce personnage, en réalité, s'appelle Bronstein pour épouser la fille d'un ancien général de l'armée impériale, Natalie Ivanof. Cette jeune personne, fort belle, fait grande toilette, et ses chapeaux en particulier, coûtent des sommes fabuleuses.

Pendant ce temps, les braves gens, en Russie, meurent de faim et l'on fait, pour eux, des collectes à l'étranger.

La crise des appartements

La crise des appartements sévit toujours avec rigueur en France comme en Suisse et l'ingéniosité de ceux qui, disposant de locaux libres, désirent les louer avantageusement se développe chaque jour un peu plus.

L'histoire suivante, qui s'est passée à Nantes

en fait foi. Un monsieur, qui cherchait depuis longtemps un logement — comme tout le monde — apprit récemment qu'une vieille dame disposait d'un appartement à louer, sans peine de meubles, bref une véritable affaire.

Il courut aussitôt à l'adresse indiquée, et, le local lui convenant, voulut conclure tout de suite. Mais la dame l'arrêta, elle lui confia doucement que si elle avait un appartement à louer, elle avait aussi une fille à marier, et qu'elle consentirait à donner le logement au locataire qui épouserait sa fille.

Le monsieur, qui, fort heureusement, était célibataire, demanda à réfléchir. On lui présenta la demoiselle, qui, par bonheur, était jolie. Ayant trouvé femme et appartement à son goût, il signa son bail et son contrat de mariage prochainement, et le même jour, qui sera bien le plus extraordinaire de sa vie.

L'hôtel des pauvres

La police a découvert récemment, aux environs de Berlin, une étrange demeure appelée l'hôtel des pauvres. C'était un chalet à la fois mystérieux et luxueux, entouré d'un beau jardin égayé de statues et de jets d'eau et servant de refuge aux mendiants de profession.

On voyait entrer dans cet étrange hôtel des gens en parfaite santé et d'une académie impeccable, et peu après, ils en ressortaient manchots, culs-de-jatte, aveugles, estropiés, mutilés de la guerre, etc. La police a coffré tous ces imposteurs, dont quelques-uns étaient millionnaires et dont la plupart possédaient pignon sur rue.

Mot de la fin

- La maîtresse de maison à sa bonne: — Françoise, qui est venu, cet après-midi, pendant que j'étais absente? — Oh! personne... Seulement Euphrasie. — Bien. Vous direz à Euphrasie qu'elle a oublié sa pipe sur le piano.

ÉTRANGER

Répression des jeux de hasard en Italie

Le Conseil des ministres s'est occupé des jeux de hasard. On avait prêté au gouvernement l'intention d'édicter une réglementation de ces jeux par l'Etat. Or, le Conseil des ministres, au contraire, sur la proposition de M. Mussolini, a adopté une motion aux termes de laquelle le gouvernement préoccupé du salut moral de la nation, a décidé de ne pas réglementer les jeux de hasard pour des raisons de dignité nationale et parce qu'il estime que la fortune et les intérêts des villes italiennes ne doivent pas être tributaires de l'exploitation du parasitisme et du vice. En même temps, le Conseil a autorisé le ministre de l'Intérieur à adopter toutes les mesures nécessaires pour réprimer les jeux de hasard.

Les drames de la vie

Les journaux italiens racontent une histoire bien triste. Dans un hôtel modeste, à Florence on a trouvé le corps d'une chanteuse de café-concert qui s'y était suicidée.

A la scène, la malheureuse s'appela Lina Murari, en fait, c'était la comtesse di Sanfore, de Padoue, vivant séparée de son mari, et qui devait subvenir à l'entretien de ses trois enfants au collège. Elle avait, dans ce but, résolu de gagner sa vie comme artiste.

La cause de sa mort apparaît banale; en réalité, elle est odieuse. Un groupe de viveurs de l'endroit l'avait mise en demeure: ou bien se déshonorer en leur compagnie, ou bien être sifflée à chaque représentation. Elle se révolta contre la proposition qui lui était faite, et le soir même un charivari éclata dans la salle de café-concert; le signal était parti d'une loge d'avant-scène occupée par le groupe des viveurs. De désespoir, Lina Murari, rentrée à son hôtel, absorba une forte dose de véronal.

Le Vatican approuve Mussolini

L'« Osservatore romano », commentant la résolution du conseil des ministres relative aux jeux de hasard, dit qu'à elle seule elle suffit pour donner du crédit à un gouvernement. En outre, elle continue à en donner au parti fasciste ou du moins à la discipline fasciste, laquelle en effet fait respecter ses décisions par tous les partis.

L'atmosphère à Londres

Les délibérations des ministres anglais n'ont abouti à aucune décision. C'est par conséquent le « statu quo ».

On assure que certains ministres considèrent que l'entreprise française dans la Ruhr est en train de changer d'aspect et que, d'économique qu'elle était d'abord, elle devient de plus en plus militaire et politique; au lieu de s'exercer avec des forces réduites pour la saisie de certains gages productifs et pour une période strictement limitée, on craint que l'action de la France n'exige un déploiement de forces de plus en plus considérable et une occupation prolongée.

Les vexations

Insensibles aux menaces du patron de l'hôtel où ils habitaient à Munich, un officier belge de la commission de contrôle interalliée et sa femme étaient privés, depuis deux jours, de nourriture et de vêtements de toutes sortes de vexations de la part des employés. Or, pendant la nuit, des ouvriers furent envoyés dans leur chambre pour couper l'électricité, le seul confort qui leur restait.

Mais la courageuse femme de l'officier saisit un revolver chargé et, s'adressant en allemand aux individus qui se permettaient de pénétrer chez elle à une heure aussi indue, elle leur déclara qu'elle n'hésiterait pas à faire usage de son arme s'ils ne se retiraient pas.

Intimidés par l'air résolu de leur interlocutrice, les ouvriers s'en allèrent sans plus insister.

Dernières nouvelles

La Suisse et le port de Gènes

BERNE, 29. — Selon un rapport parvenu de Gènes à Berne, les autorités du port de Gènes vont consentir de sérieuses réductions de taxes pour favoriser l'utilisation de ce port pour les importateurs suisses. La question est soumise à une commission spéciale d'études.

Autour des fouilles de Louqsor

LONDRES, 28. — Les Egyptiens jouissent depuis quelque temps d'une « indépendance » qu'ils prennent très au sérieux et cela pourrait bien avoir une répercussion inattendue sur la découverte de Louqsor.

Toute une partie de la population arabe en Egypte s'est élevée contre la profanation des tombeaux des anciens pharaons, faisant remarquer que l'on condamne en Europe les gens qui violent les sépultures et que l'on récompense somptueusement ceux qui font la même chose en Egypte.

Le mécontentement ne fait maintenant que croître et les archéologues sont traités de vandales sacrilèges qui déterrent des ossements sacrés pour le grand amusement des « savants » et des visiteurs de musées.

Quel serait le résultat de ce mouvement d'opinion si les fanatiques arabes le portaient sur le terrain religieux? Il est difficile de le dire et les personnalités égyptiennes elles-mêmes commencent à regarder d'un mauvais œil l'activité importune des chercheurs étrangers.

On parle de capitulation à Berlin

PARIS, 28. — Le correspondant berlinois de l'« Intransigeant » télégraphie à ce journal: Une personnalité allemande m'a déclaré ce matin que, si le ministre Poincaré n'était pas renversé d'ici une quinzaine de jours, c'en serait fini, car le peuple allemand est dans l'impossibilité de résister à la situation qui va résulter pour lui, du manque de charbon. Je

considère la partie comme perdue, a ajouté cette personne.

Deux fautes, que la France ne commettra pas, malheureusement, pourraient seules nous sauver: des excès militaires dans la Rhénanie ou le manque d'approvisionnements alimentaires aux ouvriers. C'est précisément parce qu'il se rend compte de l'imminence de sa défaillance que le gouvernement allemand multiplie ses manifestations de résistance. Toutefois, il ne peut clore toutes les bouches ni surveiller les gestes de chaque Berlinoïse. Or, j'ai pu, hier, alors que le mouvement anti-français est devenu général, me promener pendant deux heures dans les couloirs du Reichstag, et causer avec une dizaine de députés appartenant à tous les partis.

— Jusqu'où irez-vous? m'a demandé M. Breitscheid, le démocrate influent. — M. Poincaré l'a dit, a-t-il répondu, et la majorité du pays est derrière lui. — Si c'est vrai, a alors déclaré M. Breitscheid, et le gouvernement allemand doit le savoir, ce dernier fait une bêtise ou commet un crime. Je penche pour le crime.

L'Illustré

Cette belle revue hebdomadaire suisse nous offre dans son N° du 27 janvier une série de clichés très intéressants. Tout à fait à l'ordre du jour, les acrobaties des fameux patineurs de St-Moritz, ainsi que les évolutions des skieurs aux concours internationaux de saut à Klosters. Les Français dans la Ruhr, le bassin de la Ruhr, vu à vol d'oiseau, ainsi qu'une assemblée populaire sur la place royale, à Berlin, sont d'un intérêt tout spécial pour qui suit l'histoire contemporaine. Diverses vues de chasse sur les bords du Nil blanc nous transportent dans le paradis des chasseurs, en nous donnant une idée très vivante de gens et de bêtes de ces pays où les hippopotames et les crocodiles abondent. Des instantanés du prince de Galles et de son frère le duc d'York, ainsi que divers portraits de personnages célèbres de l'heure actuelle, sont aussi à citer.

La partie littéraire comprenant plusieurs contes et nouvelles, a commencé la publication du dernier roman de Mme Noëlle Roger: « Le nouveau déluge », dont la donnée est fantastique: un cataclysme engloutit l'Europe et oblige une famille d'intellectuels parisiens à se réfugier dans un vallon aux pieds des dents du Midi.

En somme, ce numéro est aussi varié qu'instructif, sous tous les rapports. X.

Les familles Rey et Chevressy remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de la perte cruelle qu'ils viennent de faire.



La fatigue et l'épuisement

disparaissent peu à peu, mais sûrement, avec l'usage régulier de l'Ovomaltine.



CHANGE A VUE Communiqué par la Banque Cantonale du Valais (sans engagement) 29 Janvier

	Demande	Offre
Paris	33,—	34.50
Berlin	—0.15	—0.2
Milan	25.—	25.70
Londres	24.70	25.10
New-York	5.30	5.40
Vienne	—0.07	—0.08
Bruxelles	29.50	31.50

il avait su parler de la beauté du pays natal.

Et maintenant, tant de jeunesse, tant de force un esprit si noble et si droit, un cœur si chaud sous l'apparence impassible, tout cela était fini, mort. Que restait-il de lui? pas même une tombe où celle qui l'avait méconnu pourrait prier et pleurer.

Cette pensée poursuivit Jacqueline jusque dans la misérable maisonnette de la Mariotte. Cette vieille femme si pauvre, si malheureuse sans famille, inutile au monde, vivait pourtant alors qu'Yves était mort. Elle sentit plus douloureusement l'ironie sanglante d'une telle chose. De tels déchets d'humanité restaient encore debout alors que la jeunesse de France tombait là-bas, fauchée dru par la Mort aveugle.

Elle se sentit si accablée qu'elle quitta très vite la pauvresse, et regagna le chalet pour pleurer à l'aise. Elle avait oublié le facteur, mais Noémie, dès le seuil, lui dit: — Le courrier est passé, Madame. J'ai déposé le paquet sur votre table.

Elle ne le regarda même pas. Elle avait refermé la porte et s'éroula sur un fauteuil. Elle pleura longtemps, puis enfin, lassée, ivre de douleur, elle vint à la fenêtre. La nuit allait tomber. Il fallait remonter au château. Alors, elle se décida à regarder le courrier.

Il était abondant ce soir à cause du retard des jours précédents, mais tout d'abord, elle crut qu'il n'y avait rien pour elle. Et puis, tout d'un coup, elle vit son adresse mise d'une écriture inconnue. Chose bizarre, l'enveloppe n'était pas fermée et des mots étrangers étaient écrits en exergue. Tout tourna autour d'elle. Elle se reprit très vite. La lettre venait d'Allemagne, elle le comprit et se prit à trembler violemment. Elle réussit à ouvrir le feuillet et

lut tout haut sans savoir ce qu'elle faisait.

« Madame, « Je suis chargé par votre mari, le sous-lieutenant Yves Sainte-Croix, de vous faire connaître son sort. Il a été grièvement blessé et fait prisonnier en Belgique. Il est guéri « maintenant, mais ne peut se servir encore de « sa main. Nous sommes internés ensemble ici « au camp de X... Ecrivez-lui vite. J'ai été « autorisé à le remplacer près de vous, main- « tenant que nous pouvons prévenir nos fa- « milles. »

Jacqueline n'alla pas plus loin. Un cri lui échappa. Il lui sembla que la vie l'abandonnait. Le coup avait été trop fort. Elle chancela et Noémie, arrivée à son cri, n'eut pas le temps de la retenir. Elle tomba évanouie.

Elle revint vite à elle et, tout de suite, fut debout. Elle était encore pâle, mais une telle leur brillait dans ses yeux que Noémie s'écria:

— Mais, qu'avez-vous donc, Madame? on dirait que vous savez quelque chose.

Jacqueline ne put que dire: — Dieu est bon. Mon mari est vivant!

La jeune fille eut un cri de surprise, mais Jacqueline ne l'écoutait plus.

Elle avait repris la bienheureuse lettre.

— Courez chez Monsieur le curé, Noémie, dites-lui la nouvelle. Moi, je vais au château. Noémie s'élançait déjà sur la route du village. Jacqueline se mit debout par un miracle de volonté. Mais avant de monter à Vallombreuse, elle vint à son crucifix, à Celui qui avait tant entendu de gémissements, de supplications désespérées. Elle ne pouvait prier, elle était trop étourdie par le choc, mais elle leva sur lui des regards qu'il comprit. Etait-il besoin de parler avec Celui qui l'avait créée. Ce-



### Fabrique de draps Steffisburg-pr. Thoune

S. STUCKI Fils

vous recevez  
les meilleurs draps pour vêtements aux prix les plus modérés

on nous envoyant de la laine de mouton et des effets en laine pour la fabrication de

mi-laine mi-draps nouveautés loden de sport couvertures de chevaux laine à tricoter

Faites vos envois par colis postaux jusqu'à 10 kilogs.  
DEMANDEZ NOS ECHANTILLONS

MACHINES MODERNES

### J. C. Elsner, Pully

ATELIER MECA NIQUE, FONDERIE  
d'Aluminium et fabrication de coquilles pour pièces en série.

TREMPE PAR CEMENTATION

de toute pièce mécanique en fer et acier doux.

Téléphone 29.33

La Bottine en poil de chameau, semelle cuir et talon, à 1 boucle

N° 36 à 42 Frs. 7.50  
Pantoufles à revers en poil de chameau N° 36 à 42:

1 lot à Frs. 4.95  
1 lot » 6.50  
1 lot » 8.50

Envoi contre remboursement  
Demandez notre catalogue illustré

Grande Cordonnerie J. Kurth, Genève, Cours de Rive 1

Sage-femme diplômée  
Madame DUPASQUIER-BRON

Place du Port, 2, GENEVE  
Pensionnaires — Soins médicaux  
Prix modérés. — Tél. 42-16  
CLINIQUE SUR ERANCE

Dames  
Retards, Conseils discrets par  
Dara, Rhône 6803, Genève 1010



## 7<sup>me</sup> Foire Suisse d'Echantillons

BALE 14—24 avril 1923

La réception exclusive des annonces pour le

### Catalogue Officiel de la Foire

a été confiée à notre maison. Nous invitons les personnes intéressées à profiter dans la plus large mesure de cet excellent organe de publicité, et à nous remettre au plus vite leurs commandes.

Dernier délai pour la réception des annonces: 15 février 1923

Prospectus gratuits à disposition. — Demandez la visite de notre représentant.

# PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité



## IMPRIMERIE GESSLER

RUE DE LA DENT-BLANCHE | SION

ACTIONS	STATUTS
FACTURES	JOURNAUX
BROCHURES	AFFICHES
CATALOGUES	PROGRAMMES
Cartes d'adresses	Têtes de lettres
Memorandums	Circulars
Enveloppes	Faire-part
Registres	Tableaux
Chèques - Traités	Cartes de Visite
Brochures	Etiquettes de vins
Prix-courants	Travaux
Menus - Volumes	Administrations
etc.	etc.

Travail prompt et soigné

PRIX TRÈS MODÉRÉS

### LA BELLE SUCCESSION

Ce fut dans le cabinet de son patron, le directeur général de la Banque des États Confédérés, que Robert Guernin, bien jeune encore à cette époque, avait entendu, pour la première fois, la phrase, l'antienne qui devait l'escorter tout le long de sa carrière. Le financier, daignant en son honneur interrompre le rapport qu'il annotait, l'avait examiné avec une bienveillante d'un degré supérieur à l'accueil réservé aux débutants, et l'avait apostrophé :

— Ah! c'est vous! Guernin... Vos chefs ne sont pas mécontents et je sais que vous avez de grandes espérances.

Le commis, intimidé, n'avait pas immédiatement deviné le genre d'espérances dont la seule présence dut marquer la perspective. On s'était chargé, par la suite, de lui expliquer que ces « espérances » envies se trouveraient réalisées le jour où, ayant conduit le deuil de son unique parent, son vieux cousin Ludovic Guernin, il en recueillerait l'avantageuse succession. Succession estimée à plusieurs millions, au dire des gens « renseignés », qui ne sachant rien, propageaient cette légende. Héritage d'un peu plus de huit cent mille francs suivant les évaluations plus exactes, d'un portefeuille prudemment administré.

Au vrai, le légataire, orphelin, auquel son père n'avait pu laisser que de maigres économies plus qu'à demi dévorées, était choqué quand avec sérieux ou sur un ton de plaisanterie plus désagréable encore, on l'entretenait de ses « espérances ». L'idée était pénible à son âme délicate d'escompter la mort d'un proche et de se préparer à fêter sa disparition par

une augmentation de bien-être. Robert respectait son cousin bien que celui-ci arrâtait les moindres velléités d'effusion d'un geste cassant. Ludovic était un vieux célibataire, avare et méchant, souffrant beaucoup de crampes d'estomac qu'un séjour prolongé au Brésil avait aggravées. Parti pour Rio avec une simple recommandation, il en était revenu avec une petite fortune amassée grâce à des opérations lucratives sur la valorisation des cafés.

Agé de soixante ans il s'était installé à Paris. De très loin, il avait appris sans émoi, coup sur coup, la mort de son unique cousin germain, le père de Robert, et de sa veuve. Au retour, il avait convoqué leur fils qui débutait dans une banque. Le gamin turbulente était devenu un pâle garçon élané, de manières réservées. Il lui avait dit :

— Robert, ton couvert sera mis, ici, à déjeuner, le premier dimanche de chaque mois. Tu es mon héritier. Ne me remercie pas: je n'ai pas l'embaras du choix. Ton avenir est absolument assuré. Un conseil pourtant: travaille et débrouille-toi: jamais de frasques, jamais de dettes! Acquiers le goût de l'épargne et ne me demande rien.

Le jeune homme s'était incliné. Dès lors, il se conforma à ce strict programme, qui avait la rigueur d'une discipline. Il ne se plaignait pas de demeurer pauvre, mais il fut peiné de n'être pas mieux compris.

Comment avait-on connu les dispositions testamentaires de son oncle? Comment la nouvelle s'en était-elle partout ébruitée? Qui l'avait colportée? Les propos anonymes avaient si vite circulé que, quelle que fut la discrétion de Robert, chacun, dans son entourage, prenant un air entendu, faisait, en toute occasion, une allusion directe au mirifique héritage :

— Hein! mon cher monsieur, lui répétait sa logeuse, ce n'est plus moi qui vous monterai votre lait, quand vous serez riche!

Ses camarades plaisantaient :

— Moi, je mettrai sûrement sur tes cheveux... Ne seras-tu pas propriétaire d'une écurie de courses? Nul ne devinait le morne silence des têtes-tête mensuels. Là, Robert cherchait en vain à gagner au moins la sympathie réfractaire de ce cousin original, obstinément figé dans une torpeur indifférente. Le vieux Ludovic n'éprouvait pas une pointe de curiosité à interroger son jeune parent sur ses projets, à provoquer ses confidences. Quel embarras Robert ne dut-il pas combattre, peu après sa libération du service, lorsqu'à l'issue d'un de ces déjeuners, redevenus mensuels, ayant lentement roulé sa serviette dans son rond et bu une petite gorgée d'eau pour permettre aux mots qu'il allait prononcer de passer plus aisément, il articula, afin de retenir une attention fuyante :

— Mon cousin... Mon cousin... je voudrais me marier...

Ludovic tressaillit et se mit à contempler la fenêtre avec autant de stupeur que si son jeune parent avait eu l'intention d'ouvrir cette croisée pour se précipiter dans la rue...

— Te marier! reparti-il, en rompant un silence orageux. Te marier! Et pourquoi faire?

Robert tenait, toutes prêtes, un certain nombre de réponses à des questions possibles; il n'avait pas prévu cette interrogation. Il péchait :

— J'aime cette personne, mon cousin, et elle m'aime... C'est un dessein très ancien. Elle se

nomme Hélène. Elle est la sœur d'un bon camarade, et, depuis longtemps, l'hiver, nous nous réunissons chez leurs parents pour faire un peu de musique.

— Riche?

Le jeune homme rougit et plaida :

— Non, mon cousin, pas riche, pas riche du tout, mais beaucoup de dignité et de vaillance, de nombreuses qualités aussi... Nous serons heureux...

Le vieux Guernin posa la main sur la table, pour donner plus de poids à ses arguments :

— Tu n'as pas besoin de mon consentement et tu t'en passes. Tu es majeur, tu sais ce que tu fais. Néanmoins, il faut que je te dise ceci: je ne me dépouillerai pas de mon vivant. Mais, attention? Qui te dit que la famille ne convoite pas?...

— Oh! mon cousin! mon cousin! protesta Robert, que supposez-vous là?... De si honnêtes gens! Vous me permettez de vous présenter Hélène?...

Le fiancé reçut de son parent, pour cadeau de noces, un service de table et une enveloppe contenant mille francs; il n'en reçut pas un sourire.

Le jeune ménage, qui n'avait pour vivre que le gain du mari, construisit son palais au cinquième étage d'une maison ouvrière de Grenoble. Les échéances étaient lourdes, mais la joie égayait le nid où apparaissait parfois, avec une tête d'oiseau de proie, une vieille concierge qui, extraordinairement informée sur ces locataires, soumis à de patientes recherches, n'acquiesçait pas de chuchoter :

— Ça vous paraît peut-être dur, mais le vieux cousin n'est pas éternel!

Une enfant naquit, puis un autre. La situa-

tion de Robert périçlita, malgré son courage; il dut même se contenter d'un emploi d'attente chez un changeur, après la retentissante déconfiture de la Banque des États Confédérés. Alors, on ranimait ses « espérances »! Ses espérances? C'était toujours le décès de ce cousin dont il ne souhaitait pas la mort, certes, et qui désormais, quinteux et infirme, ne se levant plus de son fauteuil roulant, le dispensait d'amener fréquemment ses petits, trop tapageurs.

Un soir d'hiver, Robert rentra, grelottant. La fièvre se déclara. Le médecin diagnostiqua une pneumonie aiguë, et en dépit de tous les soins d'une tendresse affolée, le malheureux expira à 28 ans, au bout de quelques jours de maladie.

Le lendemain, livide, les yeux rouges et sans larmes, accomplissant elle-même cette démarche suprême, Hélène, défaillante, se rendit auprès du vieux cousin impotent pour lui annoncer l'événement terrible et le supplier de l'aider à faire à son mari des obsèques convenables. Ludovic, dès les premiers mots, agita la couverture pliée sur ses maigres jambes, pour montrer que les émotions violentes lui étaient pénibles. Il écouta cependant l'humble enquête, et, désignant le tiroir d'un secrétaire :

— Prenez les quelques cents francs que vous y trouverez... Je regrette de ne pouvoir vous accompagner pour défendre vos intérêts.

Et, comme la veuve, étranglée par les sanglots, s'imposant un effort inouï pour ne pas s'affaïsser, passait devant lui en le remerciant d'une voix blanche, il chercha un mot qui la put reconforter.

Ce mot fut :

— Hélas! ne sommes-nous pas tous mortels!

M. L.

lui qui était mort pour elle. Celui qui, par un miracle de bonté, lui rendait son mari vivant!

Jacqueline prit la route du château. Elle ne savait trop ce qu'elle faisait, elle savait seulement qu'elle était passée de la mort à la vie et qu'elle venait à sa belle-mère comme l'ange du salut. Mais elle se souvint aussi qu'il fallait ménager la malade et que les émotions même heureuses sont parfois dangereuses. Elle se sentit incapable de feindre cependant et pénétra dans le château.

Dans le hall, elle rencontra le vieux Thomas avec Maria.

— Comme Madame arrive tard, lui dirent-ils.

Mais, aussitôt le vieux s'écria, oubliant sa correction.

— Mais, que se passe-t-il? Vous avez quelque chose, Madame!

Jacqueline répondit de cette voix sans timbre, cette voix qui semblait revenir d'un autre monde où elle avait failli sombrer.

— Mon mari est vivant!

Le vieux domestique dut s'asseoir, les jambes cassées, mais déjà Maria emplissait l'office de clameurs. Le personnel accourut, même Mlle Jeanne apparut. On avait entendu la rumeur dans l'appartement de la châtelaine et celle-ci envoyait demander la cause de ce tapage inusité.

Alors, dans l'émotion générale, on se demanda comment prévenir la malade. Jacqueline ne disait mot, elle serrait contre son cœur la lettre miraculeuse. Comme Mme Alexandrine sonnait pour la troisième fois, elle se décida à monter en compagnie de Mlle Jeanne.

— Eh bien? dit vivement la malade, en les voyant entrer, qu'y a-t-il donc? j'avais peur d'un

accident.

— Non, Madame, répondit faiblement Mlle Jeanne, c'est Madame Jacqueline qui... que...

Jacqueline s'avança vers le lit. La chambre était faiblement éclairée cependant, Mme Alexandrine discerna un changement sur le visage de sa belle-fille.

— Mais, que se passe-t-il, Jacqueline? qu'avez-vous?

La jeune femme ne put que répondre d'une voix contenue :

— Dieu est bon.

Mme Alexandrine se redressa vivement.

— Que dites-vous? qu'y a-t-il? Jacqueline, parlez.

Mais Jacqueline était incapable de répondre et l'agitation de la châtelaine s'accrut. Madame Jeanne se hâta d'allumer une lampe, mais ses mains tremblaient. Elle réussit enfin et alors la châtelaine put distinguer le visage de la jeune femme. Une pâleur extraordinaire le couvrait, mais dans ses yeux une lueur depuis longtemps éteinte brillait. Alors Mme Alexandrine n'hésita pas.

— Vous savez quelque chose. Yves est vivant.

Jacqueline lui tendit la lettre sans pouvoir parler. La mère lut tout haut le message de salut et sa voix haleta. Puis, un silence tomba et l'on entendit pleurer doucement la jeune femme. Elle était tombée au pied du lit, sa tête brune reposait sur les draps. Mais c'était de bonheur que maintenant pleurait Jacqueline. Une main s'éleva dans ses cheveux. Mme Alexandrine dit tout bas, d'une voix maternelle :

— Oui, Dieu est bon, mais vous avez mérité cette heure.

Alors Jacqueline comprit que maintenant Y-

ves serait heureux entre les deux femmes qu'il aimait.

Comment regagna-t-elle sa maison? Comment répondit-elle au vieux curé transfiguré qui attendait, avide de détails? Cette soirée passa comme un rêve sans qu'elle s'en rendit bien compte. Elle était brisée par la commotion et s'endormit d'un sommeil de plomb.

Très tard, le lendemain, elle s'éveilla, mais avant même que ses yeux fussent ouverts, la sensation du bonheur l'envahit. Alors tout lui parut changé autour d'elle. Elle sauta au bas de son lit et courut à la fenêtre. Le parc était couvert de neige, mais il lui parut plus beau que jamais. Une vie nouvelle la prenait toute, la vraie vie qu'elle n'avait point connue, mais qui désormais serait son lot.

Elle passa sa matinée à écrire à Yves une lettre un peu incohérente où passait sa joie merveilleuse. Déjà Mme Alexandrine la faisait appeler. Jacqueline reparut à Vallombreuse, une Jacqueline nouvelle, aux regards brillants, au pas élastique. Et la malade dans son lit sourit à cette résurrection. Elle-même parut allégée dans sa souffrance, presque guérie, et des jours heureux commencèrent à couler.

On attendait sans cesse des nouvelles d'Yves. Hélas, il fallut apprendre bien vite les parcimonieuses mesures auxquelles sont condamnés les prisonniers de guerre. Des lettres rares, courtes, arrivèrent et le bras d'Yves ne guérissait pas, il lui fallait toujours avoir recours à un camarade. Le cœur de Jacqueline connut cette nouvelle contrainte. Cependant Yves s'exerçait à écrire de la main gauche et tout d'abord Jacqueline et sa belle-mère ne comprirent point la vérité.

Elles étaient tout à la joie de ce bonheur inouï, elles avaient pleuré sur l'irréparable.

Elles n'étaient point les seules d'ailleurs. Plusieurs soldats du village ou des environs que l'on croyait morts donnèrent de leurs nouvelles et l'on connut la mesure des Allemands qui imposaient une quarantaine aux prisonniers avant de leur permettre d'écrire. Que de larmes coulèrent ainsi prématurément, mais aussi que de révéils intraduisibles après le cauchemar affreux.

L'hiver passait à Vallombreuse, très calme pour les deux femmes. Geneviève annonçait sa prochaine visite. Philippe, guéri, avait un mois de convalescence qu'il partagea entre Aumont et Sainte-Croix. Puis il repartit au front et Geneviève, calme et courageuse, reprit sa place auprès de sa mère décidément infirme.

Alors Jacqueline regagna le chalet. Mais tout était transformé en elle et la solitude ne l'effrayait plus. Elle eut enfin une lettre d'Yves écrite par lui-même et Jacqueline ne tarda pas à discerner une contrainte en lui. Elle l'attribua tout d'abord à la maladresse de la main gauche qu'Yves n'arrivait pas à assouplir et qui paralysait aussi sa pensée.

Puis, cette gêne physique s'atténua, mais point le sentiment que Jacqueline perçut plus apparent, et alors elle pensa qu'il souffrait de sa situation. C'était si pénible cette vie de prisonnier, loin des siens, loin surtout de celle qu'il aimait. Elle le plaignit affectueusement dans sa réponse mais sans faire allusion à ce qu'elle avait deviné. Elle tâchait de le distraire, lui contant sa vie par le menu. Elle écrivait d'ailleurs monotone cette vie, qui se passait uniquement entre le chalet et la chambre de Madame Alexandrine. L'hiver cloîtrait les deux jeunes femmes, mais que cet hiver était différent du précédent. Geneviève et Jacqueline vivaient en sœurs auprès de la châtelaine in-

firme. Madame Alexandrine avait bien parfois, les sautes d'humeur qui jadis eussent déchaîné les larmes de Jacqueline, mais la jeune femme, devenue sage, se taisait pendant l'orage et cet air vraiment une famille unie qui vivait sans le toit de Vallombreuse.

Les lettres de Jacqueline reflétaient cet état de choses, mais la jeune femme ne tarda pas à remarquer que les réponses d'Yves n'abordaient jamais ce sujet, et elle en fut étonnée.

Sur ces entrefaites, et malgré la guerre, M. Dorlac obtint enfin son changement de résidence et Berthe fit des adieux sans émotion à Jacqueline. Il y avait si longtemps que leur amitié superficielle s'était dissipée au vent du malheur. D'ailleurs, Berthe gardait rancune à la jeune Mme Sainte-Croix de son changement d'attitude envers sa belle-mère. Elles avaient eu quelques vives explications sur ce sujet délicat et finalement furent enchantées de se séparer.

(A suivre).

**A nos lecteurs et à nos abonnés**  
Que tous ceux qui n'ont pas encore souscrit leur abonnement au « Journal et Feuille d'Avis du Valais » s'empresent de le faire.

Les cartes de remboursement pour l'abonnement du 1er semestre 1923 vont être mises en circulation dans la 1re semaine de février. Nous prions les abonnés qui désirent s'éviter des frais de rembourser d'adresser à notre compte de chèques postaux II c 84 le montant de leur abonnement durant le cours de janvier.